

L'homme et la société numéro 170-171/2009

Revue des revues

(extrait)

Thierry POUCH

<p style="text-align: center;">REVUE FRANÇAISE DE SOCIO-ECONOMIE Numéro 1, premier semestre 2008, éditions La Découverte</p>
--

Saluons la parution de cette autre nouvelle revue, dont l'objectif est de faire des numéros un lieu de mise en débat de ce qu'est l'identité de la socio-économie. Elle se veut transdisciplinaire, en ce sens qu'elle mobilise l'économie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la science politique et la gestion. Si d'autres revues de socio-économie existent, souvent en langue anglaise, l'espace qu'occupera désormais la *revue française de socio-économie* (RFSE) dans le champ académique formera une force supplémentaire dans la critique de et la lutte contre l'économisme et ses ravages. Ce numéro inaugural est composé d'articles variés, destinés à présenter « un panorama de la socio-économie française ».

Le premier article de ce numéro de la *RFSE*, signé de Franck Bessis, est consacré au problème de la convergence entre l'économie des conventions et la théorie de la régulation. La théorie de la régulation (ou école française de la régulation), a, depuis sa création au début des années soixante-dix, soulevé quantités de controverses, liées à son inscription dans le marxisme, dans le keynésianisme, à la périodisation adoptée, sans parler de l'impact produit par la différenciation des postures adoptées par chacun des auteurs régulationnistes face au socialisme et/ou à la social-démocratie...

Globalement, de telles controverses portaient sur la logique interne de cette école, jusqu'à l'avènement, vers la fin des années quatre-vingts, du courant de l'économie des conventions dont le « manifeste » fut publié dans un numéro de la prestigieuse *Revue économique*. Avec le rapprochement opéré avec l'économie des conventions, le débat s'est porté sur la cohérence des deux approches du

fonctionnement de l'économie capitaliste. « Grand bond en arrière » pour certains, opportunité de constituer une véritable théorie économique hétérodoxe pour d'autres, c'est sur cette mise en relation des deux courants de pensée que l'auteur revient, avec comme objectif privilégié de démontrer en quoi économie des conventions et école de la régulation ont suffisamment de points communs pour former une telle théorie. Quand bien même ces deux écoles divergeraient sur certains domaines, Franck Bessis entend convaincre le lecteur que l'on peut justement tirer parti de ces divergences pour construire une hétérodoxie à la française. Dit autrement, l'article milite pour l'unification des deux écoles, estimant que Keynes et l'« incertitude radicale » qui caractérise son message peuvent constituer le « socle commun » au conventionnalisme et au régulationnisme. C'est sans doute là que se situe la performance de l'auteur, dans la mesure où, en homogénéisant les langages des deux écoles autour de cette notion d'« incertitude radicale », il les fait se rejoindre sans obstacle particulier, puisqu'il les voit comme deux courants se penchant sur les « défauts de coordination (ou encore les crises) », l'hypothèse de « rationalité limitée » étant de ce point de vue l'axe qui relie l'une et l'autre des deux théories. L'exercice sera sans doute critiqué, examiné à la loupe par les économistes des deux courants, examen critique étendu aux autres composantes de l'hétérodoxie économique française. Pour notre part, si des rapprochements sont envisageables et envisagés entre l'économie des conventions et l'école de la régulation (ou à tout le moins ce qu'il en reste), que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la question fondamentale de la portée de ce « conventionnal-régulationnisme » dans un champ de la science économique toujours dominé par le néo-classicisme, reste à démontrer. En d'autres termes, la congruence des deux écoles va-t-elle enfin former une véritable alternative au modèle d'équilibre économique général ? Car ne l'oublions pas, ce fut tout de même l'objectif prioritaire de la théorie de la régulation, du moins lors de sa naissance, objectif affirmé dans l'introduction restée célèbre que Michel Aglietta avait écrit dans son ouvrage publié en 1976.

Le second article traite du « marché de la santé », et sa lecture nous plonge dans une actualité brûlante, celle relative à la réforme de l'hôpital public. L'objectif des trois auteurs, Philippe Batifoulier, Jean-Paul Domin et Maryse Gadreau, est de montrer en quoi l'évolution de la perception du patient a exercé une influence déterminante sur l'orientation et le contenu des politiques publiques de santé, débouchant sur la « construction d'un marché de la santé » (page 29). Il est démontré en quoi

l'émergence de la figure du patient autonome, sous l'impulsion de diverses associations de malades, principal acteur de son parcours de santé, a contribué à la remise en cause des pratiques médicales jusque là en vigueur (« démocratie sanitaire » ou « patient actif » *versus* « paternalisme médical »). Traduite en termes théoriques, cette évolution a considérablement érodé l'asymétrie d'information entre le praticien et le patient. C'est ce processus de rééquilibrage de la relation patient/médecin qui a engendré la formation d'une nouvelle politique de santé publique, beaucoup plus centrée sur la « régulation par la demande », celle-ci devant être prise au sens marchand du terme. Car il convient de prendre toute la mesure des conséquences occasionnées par l'évolution de la figure du patient, à commencer par la « marchandisation » du système des soins, en France comme ailleurs (autonomie du patient, parcours tarifaire des soins, sur lesquels se greffe la réforme de l'assurance maladie). Tout en discutant des effets de cette politique de santé publique, les auteurs se demandent si, sous couvert de prendre acte de la demande des patients, il ne s'agit pas en réalité d'un « leurre » dissimulant l'intention profonde de l'État, à savoir l'instauration d'une politique de rigueur dont les externalités seraient reportées sur la seule responsabilité du patient. Dans la sphère médicale, l'éradication du collectif au bénéfice de l'individualisme s'est également répandue.

On sait que les travaux et les débats en économie ont été nombreux en France, pour déterminer en quoi l'entreprise était ou n'était pas une institution. Cette approche permettait en effet d'admettre ou de rejeter la pertinence ou du modèle néo-classique de la firme. L'article de Michel Lallement, « L'entreprise est-elle une institution ? Le cas du Familistère de Guise », s'inscrit dans un registre différent puisqu'il s'interroge sur les raisons ayant conduit les sociologues français à réhabiliter, au tournant des années quatre-vingts, l'entreprise comme objet scientifique. Prenant appui sur l'exemple du Familistère, créé par Jean-Baptiste André Godin, Michel Lallement entend montrer en quoi la question de l'entreprise comme institution apparaît beaucoup plus ancienne, puisqu'elle remonte au milieu du dix-neuvième siècle. Le « projet social d'inspiration fouriériste » (page 71) que fut le Familistère de Godin avait pour objectif d'améliorer sensiblement la condition de la classe ouvrière en lui fournissant des « équivalents de la richesse produite », dont le logement, l'éducation et la participation aux « affaires de l'entreprise », forme innovante de ce que la sociologie appellera plus tard la « démocratie industrielle ». La lecture de cet article incite le lecteur à faire le lien entre l'ambition du Familistère

de Godin, et la vision, développée plus récemment par les sociologues, mais aussi par les économistes, de la dimension sociale de l'entreprise ou de l'actionnariat salarial. L'expérience menée par Godin, en dépit de ses échecs, constitue selon Michel Lallement une sorte de d'expérimentation des principes d'organisation du travail de Charles Fourier. Ce qu'il convient de retenir de cet article a trait au fait que la réhabilitation de l'entreprise comme institution telle qu'elle émerge dans les années quatre-vingts, est en réalité encore assez éloignée de « l'utopie en acte » que fut l'expérience du Familistère de Guise.

Ce numéro fort varié contient par ailleurs un article très intéressant signé de François Vatin, qui traite de « l'esprit d'ingénieur ». Article qui avait toute sa place dans un tel numéro au regard des polémiques – au sens pur du terme grec, *polemos*, échanges vifs, lutte – récentes suscitées par la place grandissante occupée en économie par les mathématiques. Il s'agit à la fois d'un plaidoyer vibrant en faveur des ingénieurs économistes, et un réquisitoire contre ceux qui estiment que la posture calculatoire conduit à la déshumanisation de la société. S'appuyant sur les exemples désormais célèbres de Léon Walras, Antoine Augustin Cournot, et surtout de Jules Dupuit, l'auteur montre que les ingénieurs en économie ne sont nullement déconnectés de la réalité, ni coupés des choix à effectuer en fonction de certaines valeurs. Au contraire, les ingénieurs économistes sont exposés à une « absence de maîtrise de ces valeurs sociales que dissimulent justement leurs calculs » (page 148). Si l'on peut partager le point de vue de François Vatin, sur cette vision de la profession des ingénieurs économistes comme sur le soin qu'il prend de nous rappeler en quoi ils se différencient de l'économie néo-classique à laquelle on les identifie abusivement, il n'en reste pas moins que, formalisateurs du monde ou pas, les ingénieurs comme les économistes appartiennent à cette catégorie de constructeurs, de bâtisseurs, et forment de ce fait les unités actives et terrestres de Prométhée. En ce sens, et ainsi que nous le rappelle François Flahault dans son dernier ouvrage, les ingénieurs participent de la démesure humaine¹.

Si ce numéro de la *revue française de socio-économie* inaugure une démarche visant à réduire le clivage habituel existant dans bon nombre de sciences sociales, entre l'économique et le social, l'article de François Eymard-Duvernay, qui montre en quoi l'activité économique intègre plus souvent qu'on le croit les actions de

¹ Lire F. Flahault [2008], *Le crépuscule de Prométhée. Contribution à une histoire de la démesure humaine*, éditions Mille et une nuits.

coordination qu'établissent les agents, soit du lien social, l'article que signe Franck Cochoy, « Faut-il abandonner la politique aux marchés ? Réflexions autour de la consommation engagée » – cet article aurait pu s'intituler « des contradictions dans lesquelles s'enferment les consommateurs citoyens » –, s'interroge sur les conditions de possibilité et sur les conséquences d'une innervation de l'économie par le politique. L'affirmation de l'ordre marchand a conduit certains acteurs de terrain (associations, ONG) à politiser leurs agissements par des campagnes de boycott de certains produits, ou bien encore à promouvoir des engagements territorialement marqués se traduisant par des actes de consommation alternatifs (« consumérisme politique », page 112). Face à cette politisation de la demande, l'offre des entreprises n'est pas en reste, puisqu'elles organisent des réponses intégrant une dimension politique (développement durable, éthique des produits, organisation humaine du travail...), attitude confirmant la capacité du capitalisme à s'approprier voire phagocytter les critiques et autres attaques dont il est la cible, et en faire un élément dynamique de sa stratégie de conquête des sociétés. Le champ de la science économique n'a d'ailleurs pas attendu longtemps avant de s'emparer de cette politisation de la demande et de l'offre.

L'article De Franck Cochoy déploie ensuite une critique extrêmement stimulante de la politisation du marché. Outre le fait que ces « consommateurs alternatifs » présupposent une extériorité préalable du politique par rapport à l'économie, afin de mieux le réintroduire après-coup, oubliant au passage que le marché en économie n'a pu se déployer sans l'intervention du politique, l'article procède à un rappel historique judicieux qu'il convient de méditer. En effet, c'est parce que l'État avait instauré des mécanismes de contrôle, des « appareils juridico-techniques adaptés » (page 114) aux exigences des consommateurs, que le consumérisme connut le déclin. En découle alors l'idée qu'en voulant réintroduire le politique dans l'économie, mais par la voie du privé et des individus, certes agrégés, les « alternatifs » discréditent dans le même temps l'efficacité de l'intervention de l'État. Ce type de posture tombe dans le piège, classique, mais régulièrement tendu par le capitalisme, de l'opposition marché/État.